

Cas contact : résumé des consignes selon sa situation

Situation 1			Situation 2		
Vous êtes cas contact : les consignes dépendent de votre situation	Isolement	Date des tests à réaliser	Vous êtes cas contact : les consignes dépendent de votre situation	Isolement	Date des tests à réaliser
Vous êtes cas contact d'un malade qui n'habite pas avec vous, vous n'êtes pas vacciné ou votre schéma vaccinal est incomplet et/ou vous êtes immunodéprimé, ou vous êtes cas contact d'un patient susceptible d'être atteint du variant Omicron	Vous devez vous isoler immédiatement et jusqu'à 7 jours après la date du dernier contact avec le malade (à défaut 7 jours à compter la date de l'appel ou de la réception du SMS de l'Assurance Maladie).	Vous devez faire : <ul style="list-style-type: none"> un premier test immédiatement (TAG ou RT-PCR, sauf si vous avez des symptômes depuis de plus de 4 jours, dans ce cas la RT-PCR est obligatoire); et un deuxième test 7 jours après la date du dernier contact (à défaut 7 jours à compter de la date de l'appel ou de la réception du SMS de l'Assurance Maladie). 	Vous êtes cas contact d'un malade qui n'habite pas avec vous, vous êtes complètement vacciné et non immunodéprimé et la personne malade n'est pas susceptible d'être porteuse du variant Omicron	Pas d'isolement mais une auto-surveillance et le respect des mesures barrières renforcées dont port du masque en espace public.	Vous devez faire : <ul style="list-style-type: none"> un premier test immédiatement (TAG ou RT-PCR, sauf si vous avez des symptômes depuis de plus de 4 jours, dans ce cas la RT-PCR est obligatoire); et un deuxième test 7 jours après la date du dernier contact (à défaut 7 jours à compter de la date de l'appel ou de la réception du SMS de l'Assurance Maladie).
Situation 3			Situation 4		
Vous êtes cas contact d'un malade qui habite avec vous, vous n'êtes pas vacciné ou votre schéma vaccinal est incomplet et/ou vous êtes immunodéprimé ou la personne malade est susceptible d'être porteuse du variant Omicron	Vous devez vous isoler immédiatement et jusqu'à 7 jours après la date de guérison du malade (soit 17 jours à compter de l'apparition des symptômes ou du test du malade).	Vous devez faire : <ul style="list-style-type: none"> un premier test immédiatement (TAG ou RT-PCR, sauf si vous avez des symptômes depuis de plus de 4 jours, dans ce cas la RT-PCR est obligatoire); et un deuxième test 7 jours après la date du dernier contact ou 17 jours en cas d'impossibilité de s'isoler du malade (à défaut 7 jours à compter de la date de l'appel ou de la réception du SMS de l'Assurance Maladie). 	Vous êtes cas contact d'un malade qui habite avec vous, vous êtes complètement vacciné, non immunodéprimé et la personne malade n'est pas susceptible d'être porteuse du variant Omicron	Pas d'isolement mais une auto-surveillance et le respect des mesures barrières renforcées dont port du masque en espace public.	Vous devez faire : <ul style="list-style-type: none"> un premier test immédiatement (TAG ou RT-PCR, sauf si vous avez des symptômes depuis de plus de 4 jours, dans ce cas la RT-PCR est obligatoire); et un deuxième test 7 jours après la date du dernier contact ou 17 jours en cas d'impossibilité de s'isoler du malade (à défaut 7 jours à compter de la date de l'appel ou de la réception du SMS de l'Assurance Maladie).
Situation 5					
Vous êtes cas contact : les consignes dépendent de votre situation	Isolement	Date des tests à réaliser			
Votre enfant est cas contact	Les consignes d'isolement sont les mêmes que pour les adultes.	Les consignes de test sont les mêmes que pour les adultes. Pour les enfants de moins de 6 ans, les tests salivaires seront privilégiés.			